

Sommaire en première page

L'économie canadienne sur des fondations instables

L'économie canadienne prend de l'expansion; toutefois, la croissance économique, fondée sur des bases instables des sables bitumineux et des dépenses de consommation pourrait s'affaiblir de plus en plus alors que les taux d'intérêt et d'inflation sont sur le point de s'accroître.

L'emploi continue de croître, mais montre des signes de faiblesse

Les pertes d'emploi ont touché le secteur manufacturier alors que les emplois dans le secteur des services privés à plus faible rémunération ont connu une récente croissance.

Campagne Fait au Canada – Emplois!

Le SCFP a appuyé le CTC sur sa Campagne Fait au Canada – Emplois! et reconnaît que nos emplois dépendent de la bonne qualité de l'emploi dans d'autres secteurs et des conditions d'emploi prometteuses dans le secteur manufacturier, de la transformation et des ressources.

Perspective du marché canadien du travail pour la prochaine décennie

La Perspective du marché canadien du travail pour la prochaine décennie du gouvernement fédéral présente des prévisions d'emploi, des taux de retraite, l'offre de main-d'œuvre, les pénuries de main-d'œuvre pour les groupes professionnels particuliers.

Quel cap? Il résume le plus récent plan du gouvernement fédéral concernant le changement climatique et la pollution atmosphérique et illustre où les émissions continuent d'augmenter et à quel coût.

Changement climatique : profil des impacts: décrit la façon dont le climat change et les mesures pour réduire le changement climatique qui pourraient toucher les membres du SCFP de façon générale.

Hausse de l'inflation résume les tendances récentes au chapitre de l'inflation et examine de quelle façon les politiques environnementales mal informées ont contribué à la hausse des prix des aliments.

Augmentation salariale des fonctionnaires résume les augmentations salariales conclues dans les principales conventions collectives.

La croissance économique canadienne sur des fondations instables

L'économie canadienne a connu une croissance légèrement plus rapide que celle prévue même si l'économie américaine montre des signes de faiblesse. Toutefois, la croissance économique canadienne a pris appui sur des taux de dépense des consommateurs élevés et d'une croissance déséquilibrée du secteur des ressources. Les investissements des entreprises et les dépenses gouvernementales ont été décevants malgré les profits élevés, les surplus publics et les faibles taux d'intérêt.

La dépendance excessive du Canada à l'égard de l'exportation des ressources et les dépenses des consommateurs pour la croissance économique devrait pourtant présenter une préoccupation plus importante dans le contexte du ralentissement économique des États-Unis et des niveaux croissants d'endettement des ménages. Notre croissance économique qui prend appui sur les fondations instables des sables bitumineux et des dépenses des consommateurs pourrait s'affaiblir encore davantage alors que les taux d'inflation et d'intérêt sont sur le point d'augmenter.

Les prévisionnistes des grandes banques prévoient que l'emploi connaisse une hausse moyenne de 2 % en cours d'année, portant le taux de chômage de l'année en cours à 6,2 %. Ce taux de croissance peut sembler trop optimiste en raison des faiblesses récentes dans le marché du travail.

Les faibles niveaux d'investissement de capitaux, les pertes d'emploi dans le secteur manufacturier et la croissance élevée du taux d'emploi dans les segments moins bien rémunérés du secteur des services se traduiront par un phénomène persistant de lente croissance de la productivité.

L'élément récent le plus troublant est l'émergence d'une hausse de l'inflation. L'inflation a été poussée à la hausse par les prix plus élevés dans les secteurs du logement et de la restauration alors que « l'inflation de base » a également augmenté.

Le prix des aliments a surtout augmenté en raison de politiques environnementales mal avisées au Canada et aux États-Unis qui subventionnent la conversion de la culture vivrière en éthanol. Ces politiques touchent surtout les personnes à faible revenu qui consacrent une plus grande partie de leur budget à la nourriture tout en produisant peu d'avantages pour l'environnement.

Les taux d'inflation supérieurs – et la réaction de la Banque du Canada – ont déjà entraîné une hausse des taux d'intérêt qui a poussé à la hausse la valeur du dollar canadien. En retour, ces derniers ont induit des taux inférieurs d'investissement de capitaux et une augmentation des pertes d'emploi dans les secteurs manufacturier et de la transformation.

Perspectives économiques pour le Canada

<i>Taux de croissance annuelle à moins d'indication contraire</i>	2006	2007	2008
Croissance de l'économie			
PIB réel	2.8%	2.4%	2.7%
- Dépenses des consommateurs	4.2%	3.3%	2.9%
- Investissements des entreprises	9.9%	6.3%	7.4%
- Dépenses des gouvernements	3.9%	2.5%	2.8%
Marché de la main-d'œuvre			
Croissance de l'emploi	2.0%	2.0%	1.2%
Taux de chômage	6.3%	6.2%	6.3%
Croissance de la productivité	1.2%	0.7%	1.7%
Autres			
Inflation – indice des prix à la consommation	2.0%	2.2%	1.2%
Bénéfice des sociétés avant impôt	5.0%	4.4%	6.3%
Revenu personnel réel disponible	4.9%	3.5%	1.7%
Taux d'épargne personnel	1.8%	1.9%	1.2%
Taux d'intérêt et taux de change			
Bons du Trésor à court terme 3 mois	4.02%	4.37%	4.71%
Obligations à long terme 10 ans	4.21%	4.41%	4.80%
Taux de change \$ US/\$ C	\$88.18	\$90.39	\$90.60

Moyenne consensuelle fondée sur les dernières prévisions de prévisionnistes canadiens au 4 juin 2007

Les tableaux de prévisions économiques des provinces n'ont pas été inclus dans la présente livraison de *Le climat économique pour les négociations* parce que les prévisions sur lesquelles ils sont fondés sont désuètes.

L'emploi continue de croître, mais montre des signes de faiblesse

Perte d'emploi en vue dans le secteur manufacturier

L'économie canadienne a généré un grand nombre de nouveaux emplois au cours des dernières années. Un million de nouveaux emplois ont été créés au cours des trois dernières années, dont 290 000 au cours des 12 derniers mois. La croissance de l'emploi se situe à un niveau bien supérieur à la croissance de la population et de la main-d'œuvre, ce qui a mené à un faible taux de chômage sans précédent.

Néanmoins, la croissance de l'emploi pourrait montrer des signes de ralentissement. Seulement 4 000 emplois ont été créés au cours des deux derniers mois. On constate une autre hausse importante du travail indépendant en mai, ce qui représente plus de deux tiers des nouveaux emplois créés jusqu'à maintenant cette année. Le nombre total d'emplois rémunérés a diminué de 46 500 en mai.

Comme il s'agit d'un sondage, les chiffres mensuels relatifs à la main-d'œuvre peuvent bondir d'un mois à l'autre et les chiffres portant sur un seul mois ne peuvent être interprétés comme une tendance. Les chiffres portant sur les changements de trimestre en trimestre ou d'année en année, ou sur des périodes plus longues, donnent une meilleure idée de ce qui se produit réellement dans le marché du travail. Ces chiffres doivent également être interprétés de concert avec d'autres développements dans l'économie.

À ce jour, les tendances de l'année en cours présagent ce qui suit :

- Une solide croissance dans le secteur des services, en particulier dans le secteur de l'hébergement et de la restauration, de l'information, de la culture et des loisirs et de l'administration publique;
- La tendance soutenue des pertes d'emploi dans le secteur manufacturier et de l'agriculture dépasse la croissance de l'emploi dans le secteur des ressources naturelles, de la construction et des services publics;
- Croissance de l'emploi marquée pour les femmes, les travailleurs âgés et les employés à temps partiel.

Cette situation reflète une industrie pétrolière et gazière toujours effervescente générant une solide croissance de l'emploi dans les industries et services connexes, épaulée par une hausse des dépenses gouvernementales et des ménages.

Cependant, la dépendance excessive envers l'économie de ressource pour générer une croissance contribue à l'exacerbation des faiblesses dans le secteur manufacturier et de l'agriculture.

Les prix élevés du gaz et du pétrole, la faiblesse du dollar américain et les entrées de capitaux favorables aux prises de contrôle ont poussé à la hausse le dollar canadien. Ces facteurs, de concert avec l'investissement inapproprié des sociétés et la mondialisation de la production ont gravement endommagé les secteurs manufacturier et de l'agriculture. Il n'y a pas que des emplois qui ont été perdus : l'ensemble de la production des manufactures au Canada, les expéditions et les nouvelles commandes ont à peine augmenté.

Au cours des douze derniers mois, de mai 2007 jusqu'à mai 2007 :

- *L'emploi total* a augmenté de 1,8 % ou de 290 000 emplois, plus rapidement que le taux de croissance de la main-d'œuvre de 1,7 %, ce qui a maintenu le taux de chômage à son niveau de 6,1 %; le plus bas en 33 ans.
- *L'emploi à temps partiel* a augmenté jusqu'à 4,1 %, plus rapidement que l'augmentation des emplois à temps plein de 1,2 %. Au cours des derniers mois, ces différences sont devenues encore plus marquées.
- *L'emploi dans le secteur privé* a augmenté de 1,1 %, presque le double du taux de l'augmentation de 0,6 % de l'emploi dans le secteur public. Toutefois, au cours des derniers mois, l'emploi dans le secteur privé a chuté alors qu'il a continué de s'accroître dans le secteur public.
- *Le travail indépendant* a augmenté à un taux de 5,9 % au cours de la dernière année, beaucoup plus rapidement que la hausse de 1 % dans le nombre d'employés rémunérés. Ces différents taux de croissance ont également divergé encore plus au cours des derniers mois.
- *L'emploi chez les femmes adultes* a connu une croissance de 175 000 emplois et une diminution du chômage de 17 500 emplois; dans le contexte d'une croissance de l'emploi plus lente et d'une hausse du chômage chez les hommes.

La croissance de l'emploi des femmes (+2,7 %) a augmenté à plus du double du taux chez les hommes ce qui a porté le taux de chômage près de son niveau le plus faible en 30 ans chez les femmes adultes.

Dans les principaux secteurs de la fonction publique :

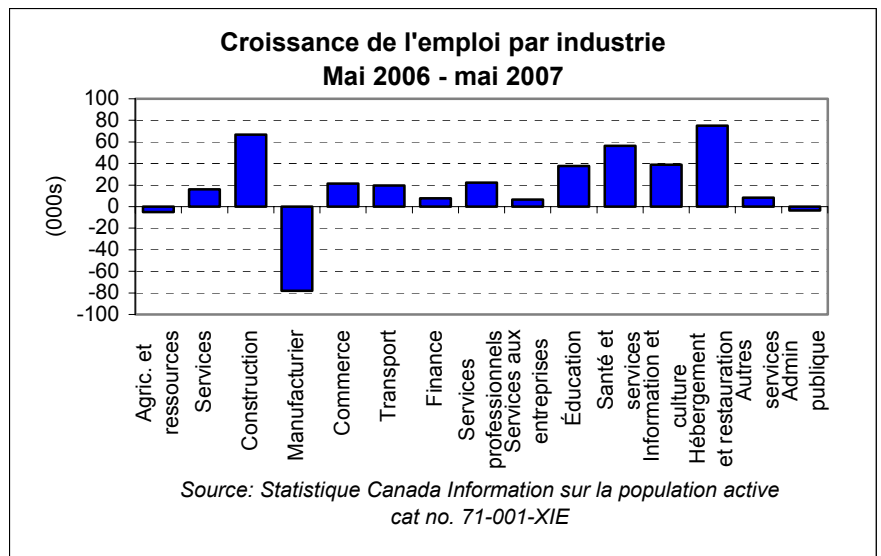
- L'emploi a continué de croître dans les secteurs *des soins de santé et de l'aide sociale*, mais à un rythme ralenti. Selon l'Enquête sur la population active, l'emploi a augmenté de 56 500 dans ce secteur au cours des 12 derniers mois (+3,2 %), y compris 17 400 au cours des cinq premiers mois de l'année en cours. La croissance de l'emploi dans ce secteur s'est concentrée en Ontario où 50 000 nouveaux emplois ont été créés dans la province.
- L'emploi a également connu une croissance dans le secteur des *services d'enseignement*, augmentant de 3,3 % ou de 37 700 emplois depuis mai dernier. Au cours des 12 derniers mois, le secteur des services d'enseignement a connu une croissance marquée de l'emploi en Alberta (+8 100 emplois), en Colombie-Britannique (+7 400 emplois), en Ontario (+12 900 emplois), en Nouvelle-Écosse (+5 000 emplois) et en Saskatchewan (+1 900 emplois).
- L'emploi a connu une légère baisse dans le secteur de *l'administration publique* au cours des 12 derniers mois; toutefois, il est en hausse de 18 000 jusqu'à maintenant cette année.

L'emploi a connu une forte croissance dans certains autres secteurs de service au cours de la dernière année, notamment :

- Hébergement et restauration (+75 100 emplois, +7,4 %)
- Information, culture et loisirs (+39 000 emplois, +5,2 %)

L'emploi dans le secteur des biens montre une divergence croissante :

- Dans le secteur *manufacturier*, l'emploi a diminué de 78 100 emplois au cours des 12 derniers mois, y compris plus de 60 000 emplois perdus au cours de cette seule année.
- Le repli du secteur manufacturier a particulièrement touché l'Ontario (-60 600 emplois perdus) et le Québec (-39 000 pertes d'emploi) au cours de la dernière année. L'emploi dans ce secteur a diminué de 10 % et de plus de 250 000 emplois au cours des trois dernières années.
- Dans le secteur des *services publics*, 16 000 nouveaux emplois auraient été créés (+13,1 %) au cours des 12 derniers mois pratiquement à la grandeur de l'Ontario.
- De nouveaux emplois sont créés dans l'industrie de l'exploitation des *ressources naturelles*, où 16 300 nouveaux emplois (hausse de 5 %) ont été créés au cours des 12 derniers mois. La plupart d'entre eux se trouvent en Alberta et en Colombie-Britannique.
- L'emploi a connu une chute marquée de 21 300 emplois ou 6,1 % dans le secteur de *l'agriculture* au cours des 12 derniers mois.
- Dans le secteur de la *construction*, 66 700 nouveaux emplois ont été créés au cours des 12 derniers mois, une hausse de 6,2 %. Cette croissance prévaut à la grandeur du pays, mais elle est toutefois marquée en Colombie-Britannique où 25 000 nouveaux emplois ont été créés au cours de la dernière année.



Campagne Fait au Canada – Emplois!

En collaboration avec d'autres syndicats, le SCFP appuie la *Campagne Fait au Canada – Emplois!* du CTC en vue d'exercer des pressions pour que le gouvernement fédéral maintienne et consolide l'emploi dans les secteurs manufacturier et de la transformation du Canada.

Les politiques du gouvernement fédéral encouragent l'extraction et l'exportation des matières et des ressources brutes, alors qu'un moins grand nombre d'emplois sont liés à l'industrie de la transformation à valeur ajoutée. Plusieurs centaines de milliers d'emplois bien rémunérés ont été perdus dans ces secteurs, touchant des centaines de collectivités à la grandeur du pays.

Par exemple, l'industrie de la production de sables bitumineux fortement subventionnée au Canada et le projet du pipeline Keystone visent l'exportation de pétrole brut et de bitume brut pour être transformés aux États-Unis. Si le bitume et le pétrole devant être exportés grâce à ce pipeline étaient enrichis et raffinés au Canada, cela permettrait de consolider notre capacité industrielle et de raffinage et de créer environ 18 000 emplois dans différentes provinces.

Les emplois dans le secteur public dépendent de la bonne qualité de l'emploi dans d'autres secteurs, particulièrement des conditions d'emploi prometteuses dans le secteur manufacturier, de la transformation et des ressources.

- En cas de perte d'emplois bien rémunérés dans le secteur manufacturier, les collectivités perdent l'assiette fiscale qui appuie les services communautaires locaux et provinciaux, comme les soins de santé, les loisirs, les services sociaux, etc.

- Les collectivités tributaires de l'industrie primaire plus petites ou celles dépendant de la fabrication et de la transformation des ressources sont particulièrement vulnérables. Les compressions provinciales touchant les services et le transfert des coûts vers l'administration locale ont rendu les services offerts par les municipalités en Ontario particulièrement vulnérables.
- Les pertes d'emploi dans le secteur manufacturier entraînent un besoin et une demande supérieure pour des services sociaux et communautaires au moment même où les fonds nécessaires à ceux-ci sont raréfiés.

En règle générale, les emplois perdus dans le secteur manufacturier n'ont pas été remplacés par d'autres emplois dans les collectivités qui ont été grandement touchées; et ils n'ont certainement pas été remplacés par des emplois qui offrent des revenus et avantages comparables.

Les travailleurs qui réussissent à trouver de nouveaux emplois après avoir perdu un emploi dans le secteur manufacturier connaissent une baisse moyenne des gains annuels de 25 %. Ces données signifient une chute du revenu annuel de 10 000 ou plus chez le travailleur type. La situation des travailleurs incapables de trouver un nouvel emploi est encore pire.

Pour plus de renseignements, consultez : http://canadianlabour.ca/index.php/made_in_canada_jobs

<u>Pertes d'emploi dans le secteur manufacturier par collectivité</u> <i>depuis 2002, moyennes sur trois mois, non rajustées</i>				
	Milliers d'emplois			% d'emplois du manufacturier
	Maximum depuis 2002	Déc. 2006	Pertes d'emploi	
St. John's	4.7	4,6	0,1	-2 %
Halifax	15.9	11,2	4,7	-30 %
Saint John	6.2	6,2	0,0	0 %
Saguenay	12.7	11,1	1,6	-13 %
Québec	46.8	36,3	10,5	-22 %
Trois-Rivières	14.1	10,6	3,5	-25 %
Sherbrooke	21.1	14	7,1	-34 %
Montréal	326	268,4	57,6	-18 %
Ottawa-Gatineau	44.5	44,3	0,2	0 %
Kingston	7.5	5,5	2,0	-27 %
Sudbury	5.1	3,1	2,0	-39 %
Oshawa	35.7	28,8	6,9	-19 %
Toronto	507.8	408,2	99,6	-20 %
Hamilton	84.1	54,7	29,4	-35 %
St. Catharines - Niagara	33.4	24,7	8,7	-26 %
London	42.3	40,7	1,6	-4 %
Windsor	51.2	40,2	11,0	-21 %
Kitchener	66.6	61,6	5,0	-8 %
Thunder Bay	7.8	5,3	2,5	-32 %
Winnipeg	51.9	48,9	3,0	-6 %
Regina	7.3	6,7	0,6	-8 %
Saskatoon	13.5	10,4	3,1	-23 %
Calgary	56.8	51,1	5,7	-10 %
Edmonton	58.9	50,2	8,7	-15 %
Abbotsford	12.7	9,2	3,5	-28 %
Vancouver	119.2	107,4	11,8	-10 %
Victoria	9.8	5,9	3,9	-40 %

Source : Revue chronologique de la population active 2006, Tableau 31m3

Perspectives du marché canadien du travail pour la prochaine décennie

Ressources humaines et Développement des compétences Canada a récemment publié *Perspective du marché canadien du travail pour la prochaine décennie*. Le document a été achevé en octobre 2006, mais a été rendu public en mai 2007.

À l'instar de l'ensemble des prévisions, cette perspective ne doit pas être acceptée sans réserve. Néanmoins, le document est fondé sur une analyse considérable et indique également les orientations stratégiques et consultatives que pourrait adopter le gouvernement fédéral.

Voici quelques faits saillants :

- Les emplois qui montrent actuellement des signes de pénurie grave à l'échelle nationale sont concentrés surtout chez :
 - les professionnels de la santé (médecins, infirmiers(ères), aides-infirmiers(ères) et préposé(e)s aux soins, technicien(ne)s, technologues);
 - les gestionnaires (en raison des retraites);
 - les professeurs d'université, les psychologues et les avocats;
 - les constructeurs de résidence, les entrepreneurs, les contremaîtres.
- L'emploi devrait connaître une croissance moyenne de 1,4 % par année de 2006 à 2011, et connaître un ralentissement jusqu'à 0,8 % par année de 2011 à 2015.
- La croissance de l'emploi dans le secteur des services devrait s'établir en moyenne à 1,2 % par année au cours de la période 2006-2016, un niveau supérieur au taux de croissance annuel de 0,8 % des emplois dans le secteur des biens. La croissance de l'emploi dans les professions de la santé, les services professionnels et la conception de systèmes informatiques devrait être particulièrement forte.

- Plus des deux tiers des nouveaux emplois créés au cours des 10 prochaines années nécessiteront des études postsecondaires ou en gestion.
- Le taux de chômage devrait chuter jusqu'à 5,6 % d'ici 2015 puisque la croissance de l'emploi dépasse la croissance de la main-d'œuvre. Le taux de chômage des personnes occupant des postes de direction ou des postes nécessitant un diplôme de niveau collégial ou universitaire connaîtra la plus importante baisse.
- Environ 3,8 millions de travailleurs devraient prendre leur retraite au cours de la prochaine décennie : les postes laissés vacants représenteront les deux tiers de tous les nouveaux emplois créés, seulement 1,7 millions de postes étant attribuables à l'expansion du marché.
- La création de nouveaux emplois et les retraites seront plus faibles dans les professions de spécialisation réduites qui nécessitent un diplôme d'études secondaires ou une formation en cours d'emploi.

La pénurie de main-d'œuvre qui touche les postes mentionnés ci-dessus devrait se maintenir dans l'avenir bien que « l'excès de demande » en sciences sociales (professeurs d'université, avocats et psychologues) et en sciences naturelles (ingénieurs, géologues) devrait s'amoinrir.

Projections relatives à l'emploi par industrie			
	Croissance annuelle moyenne de l'emploi %		
	2001-2005	2006-2010	2006-2015
<i>Toutes les industries</i>	1,8	1,4	1,1
Agriculture	-1,6	0,1	0,3
Autres secteurs primaires	2,2	1,7	1,0
Construction	4,7	1,7	1,3
Fabrication	-0,4	0,3	0,6
Services d'utilité publique	1,7	0,5	0,1
Commerce	2,1	2,1	1,2
Transport et entreposage	0,5	1,4	1,0
Finances, assurances et affaires immobilières	2,9	1,0	0,7
Services professionnels aux entreprises	2,1	1,9	1,6
Conception de systèmes informatiques	1,3	2,4	2,6
Autres services professionnels	4,1	2,1	2,1
Gestion, administration et services de soutien	4,0	1,7	1,5
Information, culture et loisirs	2,1	1,1	1,1
Hébergement et restauration	1,4	1,5	1,2
Autres services	0,1	0,2	0,3
Services de santé	2,8	2,6	2,0
Éducation	2,6	1,1	0,8
Administration publique	1,5	0,7	0,7

Le rapport de RHDCG contient également des projections relatives à l'emploi, y compris les projections relatives aux taux de retraite, à l'offre de main-d'œuvre, à la demande, au déséquilibre prévu par groupe professionnel détaillé.

http://www.rhdsc.gc.ca/fr/publications_ressources/recherche/categories/marche_travail_f/sp_615_10_06/page01.shtml

Quel cap?

Le plan du gouvernement fédéral concernant le changement climatique et le coût rattaché à l'augmentation des émissions

En avril, le gouvernement fédéral a publié son plan d'action révisé pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et la pollution atmosphérique. Il met l'accent sur les limites imposées aux émissions de l'industrie, l'élaboration de normes en matière d'efficacité énergétique pour différents appareils et de normes obligatoires en matière de rendement du carburant pour les automobiles à compter de 2011.

Le plan propose également les réductions absolues dans les émissions d'autres polluants atmosphériques responsables du smog et des pluies acides. Il s'agit notamment des NO_x (oxydes d'azote), SO_x (oxydes de soufre), COV (composés organiques volatiles) et des matières particulaires.

Le gouvernement prétend que ce plan permettra de prendre un nouveau cap relativement au changement climatique et entraînera une réduction absolue des émissions de gaz à effet de serre de 20 % d'ici 2020 par rapport aux niveaux de 2006. Ce niveau restera néanmoins 5 % ou plus supérieur à l'objectif du Canada sur 10 ans après la période de Kyoto. En dépit de ces objectifs de beaucoup inférieurs, le plan offre peu d'assurance qu'il réussira à atteindre ces cibles. Les installations devront respecter des « cibles d'intensité d'émissions » à court terme. Cela signifie qu'ils peuvent augmenter leurs niveaux d'émission de gaz à effet de serre s'ils augmentent les niveaux de production.

Le plan comporte au moins neuf failles différentes pour les entreprises qui n'atteignent même pas ces cibles faibles, y compris des crédits pour les mesures antérieures, des exemptions visant certains types de processus, une période de grâce de trois ans pour les nouvelles entreprises, des crédits pour l'investissement dans un fonds de technologie, l'achat illimité de crédits compensateurs pour les « activités non réglementées » (comme la plantation de plantes de couverture) et une gamme de possibilités différentes d'achat de crédits d'émission.

Que cette politique ou d'autres politiques plus rigoureuses soient mises en œuvre ou non, il est de plus en plus clair que tous les secteurs de la société devront rendre compte de leurs émissions de gaz à effet de serre et qu'un prix sera rattaché à cette forme de pollution.

Le Québec, qui présente l'un des plus faibles taux de croissance des émissions de gaz à effet de serre au Canada, vient d'annoncer l'application d'une taxe sur les émissions carboniques pour tous les combustibles fossiles équivalent à 3,33 \$ par tonne de CO₂, ce qui se traduit par une taxe de 0,08 \$ par litre d'essence. Ce chiffre représente moins du dixième de la plupart des estimations du coût social de la pollution rattaché aux émissions de gaz à effet de serre; mais c'est un commencement.

Le tableau présenté à la page suivante illustre dans quelle proportion les émissions de gaz à effet de serre du Canada ont augmenté par grand secteur de l'économie et par province.

Le tableau indique également dans quelle proportion ils devraient s'accroître d'ici 2010 et la mesure dans laquelle ces niveaux sont supérieurs aux cibles de Kyoto concernant le Canada. Il présente également, à des fins éducatives, le coût de ces *émissions excédentaires* si le prix était établi à raison de 30 \$/tonne de dioxyde de carbone (CO₂) ce qui représente des frais raisonnables et modérés pour l'heure.¹ À ce prix, le coût de la pollution excédentaire atteint environ 8 milliards de dollars et représente 0,6 % de la production économique actuelle du Canada. La détermination d'une année de référence demeure toujours en quelque sorte un choix arbitraire; néanmoins, l'année 1990 a été choisie comme année de référence pour les cibles de l'accord international du protocole de Kyoto et l'accord a depuis été pleinement reconnu.

¹ Les droits d'émissions de CO₂ pour la période 2010 s'échangent maintenant à raison de 35 \$/tonne sur European Climate Exchange (http://www.europeanclimateexchange.com/default_flash.asp)

Le tableau montre que les industries pétrolières, gazières et du transport seront responsables d'environ la moitié de l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre du Canada depuis 1990². Le coût de ces niveaux supérieurs aux cibles de Kyoto (6 % inférieur aux émissions de 1990) atteint environ 2 milliards de dollars pour chacun de ces secteurs.

L'industrie de la production d'énergie et d'autres industries seront responsables d'un tiers de l'augmentation, et le secteur résidentiel, commercial et public sera uniquement responsable de 6 % de l'augmentation alors que d'autres secteurs, notamment celui de la gestion des déchets, sera responsable de 12 % de l'augmentation.

Près de la moitié de l'augmentation des émissions du Canada d'ici 2010 sera attribuable à l'Alberta, en partie en raison de son expansion économique mais également en raison de la prospérité du secteur des hydrocarbures.

Les deux tiers de l'augmentation de l'Alberta au chapitre des émissions des gaz à effet de serre proviendront des émissions supérieures des industries des hydrocarbures et autres industries. Au coût de 30 \$/tonne de CO₂, le coût de cette pollution supplémentaire atteindra 3,7 milliards de dollars en 2010.

L'Ontario est responsable d'environ 20 % de l'augmentation des émissions. Il est prévu que plus de la moitié de cette augmentation sera attribuable au transport et que le tiers sera attribuable à la production d'énergie. La part de l'augmentation de la Saskatchewan à l'augmentation totale du Canada atteindra environ 12 %, dont la plus grande partie sera attribuable aux secteurs des hydrocarbures et de l'agriculture; la part de la Colombie-Britannique représentera environ 9 % de l'augmentation dont la plus grande partie sera attribuable aux industries du transport et des hydrocarbures.

Émission de GES par secteur et par province en mégatonnes de CO ₂ et coûts indicatifs							
Par secteur	Kyoto	1990	2004	Prévisions 2010	2010 supérieur à Kyoto	% supérieur à Kyoto	Coût de la pollution excédentaire à raison de 30 \$/T (millions)
Total	563	599	758	828	265	47 %	7 962 \$
Production d'énergie	89	95	130	131	42	47 %	1 247 \$
Industrie	128	136	135	173	45	35 %	1 347 \$
Résidentiel et agriculture	43	46	45	45	1	3 %	43 \$
Commercial et administration publique	24	26	38	40	16	64 %	467 \$
Gaz et pétrole	71	76	127	133	62	87 %	1 858 \$
Transport	140	149	193	210	70	50 %	2 092 \$
Autres secteurs	66	70	89	97	31	47 %	936 \$
Par province							
Canada	563	599	758	828	265	47 %	7 962 \$
Terre-Neuve-et-Labrador	9	10	11	11	2	17 %	48 \$
Île-du-Prince-Édouard	2	2	2	2	0	6 %	4 \$
Nouvelle-Écosse	19	20	23	25	6	33 %	186 \$
Nouveau-Brunswick	15	16	24	23	8	53 %	239 \$
Québec	82	87	93	99	17	21 %	517 \$
Ontario	166	177	205	216	50	30 %	1 489 \$
Manitoba	17	18	20	23	6	36 %	182 \$
Saskatchewan	40	43	69	72	32	78 %	947 \$
Alberta	158	168	235	281	123	78 %	3 692 \$
Colombie-Britannique	48	51	67	73	25	52 %	752 \$

Source : Calculs fondés sur Perspectives énergétiques du Canada : Scénario de référence de 2006 de Ressources naturelles Canada et les fichiers de données supplémentaires.

² Il s'agit d'une sous-estimation : les industries des hydrocarbures et des combustibles fossiles sont responsables en réalité d'émissions supérieures d'environ 22 % puisque certaines de leurs émissions sont classées dans d'autres secteurs.

Changement climatique: profil des impacts

Le réchauffement climatique touche déjà les Canadiennes et les Canadiens : il se fait sentir par des changements dans les conditions du temps, dans leurs collectivités, leurs milieux de travail et déjà dans les factures du ménage.

Il est très difficile de calculer quels seront les répercussions et les coûts : il y a une grande part d'incertitude, une augmentation des risques et des répercussions imprévisibles à long terme.

L'étude « Stern Review » sur l'aspect économique du changement climatique, réalisée à la demande du gouvernement du R.-U. est à ce jour l'analyse la plus complète de l'aspect économique. L'étude estime que les coûts à long terme s'élèveront entre 5 % et 20 % de la production économique mondiale d'ici la fin du siècle si aucune mesure n'est prise pour réduire les émissions. Le coût des activités de prévention des effets néfastes s'élèverait environ à 1 % du PIB si des mesures sont prises bientôt mais pourrait rapidement augmenter si la prise de mesures est retardée.

Bien que le gouvernement canadien ait fait preuve de négligence à l'égard de ce problème, les membres du SCFP et d'autres familles qui travaillent doivent être informés des changements à venir afin de pouvoir planifier l'avenir et prendre les mesures qui s'imposent.

L'incidence et les coûts rattachés au changement climatique sont multiples:

- *Impacts directs et mesures d'adaptation* : adaptation au réchauffement climatique, aux conditions météorologiques extrêmes et à la vaste gamme d'effets néfastes;

- Mesures d'atténuation et de réduction des impacts: réduire les émissions de gaz à effet de serre et empêcher les effets néfastes du changement climatique.

Ces impacts peuvent être classés dans différentes catégories pour les membres du SCFP en fonction de l'endroit où ils sévront : dans les *ménages*, dans les *milieux de travail* et, de façon plus générale, dans les *collectivités*. Le tableau suivant donne un aperçu des façons dont les membres du SCFP pourraient être touchés dans ces différents secteurs.

Certains secteurs canadiens ont déjà été touchés considérablement. Le secteur des ressources forestières a connu une perte de 10 milliards de dollars attribuable à la propagation du dendroctone du pin dans l'ouest canadien, au réchauffement important dans le nord, aux répercussions sur la santé humaine. Les chercheurs du gouvernement fédéral estiment que les températures extrêmes et la pollution atmosphérique sont à l'origine de 2 500 décès prématurés, uniquement dans quatre villes canadiennes, ce qui équivaut à une perte de capacité de gain de 2,7 milliards de dollars.

Certains de ces coûts et répercussions peuvent être déterminés de façon relativement directe, alors que d'autres sont beaucoup plus difficiles à établir. Les saines politiques environnementales permettent de réduire les émissions et les effets néfastes de façon rentable. Les politiques mal informées ou mal élaborées, comme celle prévoyant l'utilisation des cultures vivrières pour la production de carburant à l'éthanol, entraîneront beaucoup plus de mal que de bien.

Survol des impacts du changement climatique			
	Ménages	Lieux de travail	Collectivités
Impacts directs et mesures d'adaptation au changement climatique	<p>Temps : températures plus chaudes, variations extrêmes, augmentation des inondations et sécheresses, impacts sur les animaux et les écosystèmes.</p> <p>Santé : vagues de chaleur, smog, température extrême, nouveaux parasites, nombre réduit de maladies attribuables au climat froid.</p> <p>Coûts : climatisation, réparation et adaptation, services d'eau, primes d'assurance, augmentation des prix des aliments, taxes et prix supérieurs pour compenser les coûts à la grandeur de la société.</p> <p>Augmentation des risques et des coûts, particulièrement chez certaines populations pauvres et vulnérables..</p>	<p>Besoin d'investissement dans de nouveaux immeubles, services d'utilité publique et infrastructure pour des travaux de réparation et d'adaptation.</p> <p>Conditions relatives à la <i>santé et à la sécurité</i> dans le milieu de travail pour s'adapter à la chaleur et autres incidences.</p> <p>Régimes d'avantages touchés par les conditions en évolutions, risques accrus.</p> <p>Pression accrue sur les <i>services de santé et les services sociaux</i> en réaction aux incidences sur la santé humaine et les services sociaux.</p>	<p>Coûts et risques sociaux accrus attribuables aux répercussions et aux mesures d'adaptation.</p> <p>Impact direct plus général sur les emplois et les industries : plus particulièrement l'industrie forestière, l'agriculture, le tourisme et les ressources.</p> <p>Possibilités d'adaptation des travaux de maintenance et de réparation de l'infrastructure des immeubles.</p>
Mesures d'atténuation et de réduction et impacts	<p>Information, sensibilisation et démarchage requis pour apporter les changements.</p> <p>Rendement énergétique et activités de réduction des déchets dans les domiciles et les activités des ménages.</p> <p>Coûts des biens et services supérieurs en raison des politiques publiques : augmentation du prix du carburant, des aliments, du transport et des prix en général attribuable au coût de la pollution.</p> <p>Avantages pour la santé attribuables à la réduction de la chaleur et de la pollution.</p> <p>Avantages financiers attribuables au rendement énergétique accru.</p> <p>Impact sur la distribution : investissements initiaux nécessaires, beaucoup plus difficiles à obtenir auprès des ménages à plus faible revenu.</p>	<p>Élaboration d'activités de sensibilisation environnementale, de formation, de vérifications, établissement de comités et de stratégies dans le milieu de travail, dispositions de la convention collective.</p> <p>Mesures de conservation de l'énergie et d'efficacité du transport dans le milieu de travail : rénovation, réduction des déchets, recyclage, véhicules, transport en commun, politiques en matière de régime de travail non conventionnel.</p> <p>Avantages indirects pour la santé attribuables à la réduction de la pollution.</p> <p>Avantages économiques attribuables au rendement énergétique et à la réduction des déchets.</p> <p>Possibilité de perte d'emplois, de gain d'emplois et de changement des fonctions d'emploi dans plusieurs secteurs.</p>	<p>Leadership politique publique crédible nécessaire pour réduire l'incertitude, accompagné d'une stratégie complète et définie, d'un cadre réglementaire et de recherche et d'information fiable.</p> <p>Gamme de mesures différentes requises : éducation, information, R et D, règlements et normes, instruments économiques, investissements publics directs, subventions, infrastructures publiques du transport en commun et urbanisme améliorés, modèle de comportement, persuasion et pénalités.</p> <p>Mesures de transition, d'ajustement et de redistribution dans le but de réduire les répercussions sur différents secteurs, ménages et collectivités vulnérables.</p> <p>Collectivités plus propres et avantages plus généraux pour la santé, les services sociaux, l'économie et l'environnement réalisés grâce à une réduction de la pollution et de la production de déchets.</p>

Hausse de l'inflation

L'appui accordé à l'éthanol fait pousser à la hausse les dépenses liées à l'épicerie, le taux d'inflation et même le prix de la bière

Le taux d'inflation du Canada est à la hausse, en partie compte tenu de politiques « environnementales » peu judicieuses. Malheureusement, la solution à cette augmentation des prix, soit une montée prévue des taux d'intérêt par la Banque du Canada, sera tout aussi malencontreuse.

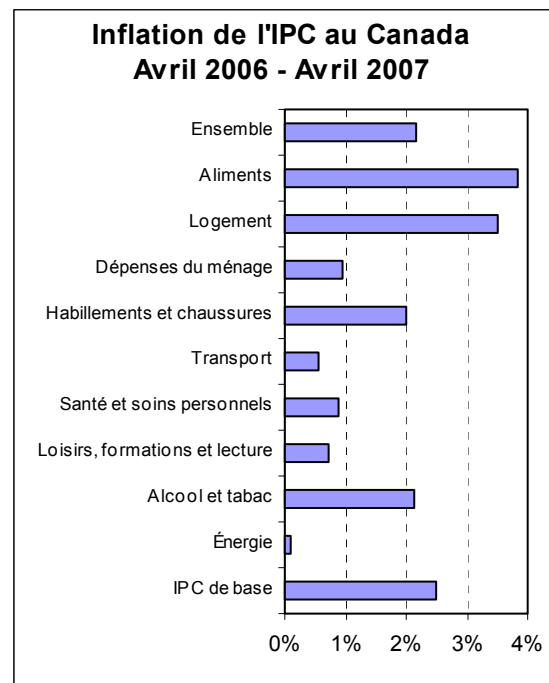
Les deux principaux facteurs responsables de la hausse récente de l'inflation sont l'accroissement continu des coûts de logement et d'hébergement, ainsi que la montée du prix des aliments. Les subventions et les règlements de l'État qui rendent obligatoire l'utilisation de l'éthanol, donnant ainsi lieu à l'utilisation des cultures vivrières pour la production de carburant, constituent un des facteurs clés de la hausse du prix des aliments partout sur la planète. Cette pratique a particulièrement nui aux ménages à revenu faible à moyen de même qu'aux pauvres des quatre coins du globe, pour lesquels les dépenses en nourriture représentent une part beaucoup plus importante de leur budget.

Malgré la réduction de la TPS l'été dernier, les prix moyens à la consommation ont enregistré une hausse de 2,2 % en avril 2007 par rapport à l'année précédente.

Tous les grands conjoncturistes ont révisé à la hausse leurs prévisions en matière d'inflation selon l'IPC pour cette année et l'an prochain. Au début de l'année, les conjoncturistes des grandes banques prévoient que l'IPC du Canada connaîtrait une hausse moyenne de 1,6 % en 2007 et de 2,0 % en 2008. La prévision moyenne pour l'IPC est maintenant de 2,2 % pour cette année et de 2,3 % pour 2008. Les experts qui ont actualisé leurs prévisions au cours du dernier mois s'attendent à ce que les taux soient encore plus élevés, c'est-à-dire de 2,4 % ou de 2,5 %.

Le taux d'inflation de base, qui exclut les prix de l'énergie et les autres prix instables, a augmenté de 2,5 % en avril, soit la hausse la plus élevée en quatre ans. La Banque du Canada a clairement indiqué qu'elle majorera sous peu les taux d'intérêt à court terme.

Cette hausse a déjà occasionné des taux d'intérêt hypothécaires et de crédit à la consommation plus élevés, des prix plus élevés pour les consommateurs et une augmentation de la valeur du dollar. La valeur accrue du dollar et les taux d'intérêt à la hausse entraîneront plus de dommages et de pertes d'emploi pour les secteurs de la fabrication, de l'exploitation forestière et des autres secteurs d'exportation en difficulté au Canada, mais seront peu utiles pour s'attaquer aux véritables sources de la hausse de l'inflation.



Les indices des prix des logements et de l'hébergement de Statistique Canada ont augmenté de 3,5 % en avril par rapport à l'année précédente. La hausse du coût des maisons, des taux d'intérêt hypothécaires, des primes d'assurance et de l'eau a contribué à la majoration de ces coûts. L'incidence réelle est probablement plus importante étant donné que la façon dont Statistique Canada calcule l'IPC sous-estime l'incidence de la hausse du coût des maisons sur l'inflation, plus particulièrement dans les grands centres comme Vancouver et Toronto.

La hausse du coût des maisons a commencé à diminuer au cours des derniers mois; l'indice des prix des logements neufs a augmenté à 8,9 % en avril, mais les taux d'intérêt hypothécaires continuent leur montée.

Le plus récent rapport de la Banque du Canada a fait augmenter encore plus les taux hypothécaires. Le taux affiché pour une hypothèque de cinq ans est maintenant de plus de 69 points de base de plus qu'au début de l'année (un point de base correspond à 1/100^e de point de pourcentage).

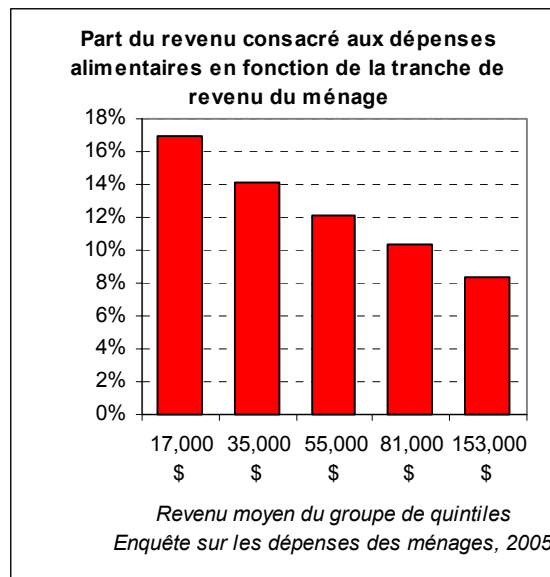
Jusqu'à maintenant, cette hausse des taux d'intérêt pendant l'année se traduisait par des intérêts additionnels *de plus de 1100 \$ par année* pour une hypothèque normale de 225 000 \$ (75 % de la valeur d'une maison de 300 000 \$, soit le prix de vente moyen d'une maison au Canada à l'heure actuelle) échelonnée sur 20 ou 25 ans. Les banques ont bénéficié de ces taux à la hausse : la plupart des grandes banques au Canada ont signalé une hausse de plus de 10 % des profits. En effet, le profit des cinq grandes banques a atteint près de 4,5 milliards de dollars au cours du deuxième trimestre.

Le prix moyen des aliments a augmenté de 3,8 % en avril par rapport à l'an passé; le prix des aliments achetés au magasin s'est accru de 4,5 %. Le prix de la viande, des produits laitiers et des produits céréaliers a enregistré une hausse importante semblable. Le prix des fruits et des légumes, qui est habituellement plus instable, a augmenté de 10 % en moyenne. La hausse du prix des aliments cette année fera augmenter les dépenses annuelles reliées à l'épicerie d'un ménage moyen au Canada d'environ 250 \$, soit un total approximatif de 3 milliards de dollars pour l'ensemble des 12,2 millions de ménages au Canada.

La hausse du prix des aliments a particulièrement nui aux contribuables à revenu faible à moyen: les aliments et les dépenses reliées à l'épicerie représentent 17 % des dépenses totales des ménages à faible revenu, soit le double de la part moyenne de 8,3 % des dépenses des ménages à revenu élevé³.

L'éthanol et les autres biocarburants, qui sont commercialisés comme étant des solutions de rechange écologiques pour remplacer l'essence, sont responsables de la hausse des dépenses reliées à l'épicerie. En Amérique du Nord, l'éthanol et les biocarburants sont surtout produits à partir de cultures vivrières telles que le maïs, le blé, le canola et même le soya.

Les règlements visant à rendre obligatoire un contenu minimal en biocarburant dans l'essence au Canada et aux États-Unis, de concert avec des milliards de dollars en subventions pour l'industrie, ont occasionné l'utilisation de milliards de boisseaux de maïs et d'autres cultures vers la production d'éthanol.



Les conservateurs du gouvernement fédéral ont adopté un règlement visant à prescrire un contenu moyen de 5 % en éthanol ou en un autre biocarburant dans l'essence au Canada d'ici 2010 et ont également annoncé des subventions de l'ordre de 2 milliards de dollars pour la production de ces carburants. Ces mesures, de concert avec des mesures semblables aux États-Unis, ont fait augmenter le prix du maïs à son plus haut niveau des dix dernières années, soit le double de son prix d'il y a environ un an, et ont également occasionné une hausse considérable du prix des autres produits céréaliers.

Les produits à base de maïs sont omniprésents dans notre système alimentaire. Leur utilisation est répandue pour la production d'édulcorants, d'épaississants, d'aliments pour le bétail, de produits céréaliers, d'huiles et de nombreux autres produits. La hausse du prix du maïs a déjà fait augmenter le prix de la viande, des produits laitiers et d'autres produits en plus du prix des intrants, notamment les engrais, et des succédanés.

³ Tableaux de données de l'Enquête sur les dépenses des ménages, 2005.

On estime que les distilleries d'éthanol aux États-Unis consommeront 130 millions de tonnes de maïs en 2008, soit environ la moitié de l'ensemble des cultures et 20 % de la production mondiale totale. Pour atteindre la cible du Canada selon laquelle l'éthanol et les biocarburants doivent représenter 5 % de la consommation de carburant d'ici 2010, il faudrait utiliser près de 50 % de la production totale de maïs, environ 11 % de la production de blé et 8 % de celle de canola, si ces produits étaient tous offerts sur le marché intérieur⁴.

La montée en flèche de la production d'éthanol et de biocarburants, combinée à l'absence d'un plan définitif de réduction des gaz à effet de serre, a également contribué paradoxalement à la hausse du prix de détail de l'essence.

Les pétrolières disent qu'elles réduisent ou révisent leurs plans d'expansion de la capacité des raffineries de pétrole en mettant l'accent sur les biocarburants et l'incertitude au sujet de la réglementation sur les émissions. Les pétrolières ont donc haussé le prix de détail à un niveau bien au-delà de celui auquel il devrait se trouver selon le prix actuel du pétrole brut⁵. En outre, il ne fait aucun doute que les pétrolières profitent de la situation pour hausser les prix en limitant la production des raffineries et peut-être même en tentant d'anticiper l'entrée en vigueur de taxes sur les émissions carboniques ou d'autres mesures relatives aux émissions de gaz à effet de serre. Les profits des producteurs de pétrole et de charbon du Canada se sont accrus d'environ 34 % au cours du premier trimestre de l'année pour atteindre 2,7 milliards de dollars⁶.

Le boom de la production d'éthanol et de biocarburants fait monter le prix des aliments partout sur la planète. On prévoit que le prix des aliments augmentera de 5 à 7 % aux États-Unis au cours de la présente année et de l'année prochaine.

L'incidence sera encore plus néfaste sur les autres pays et sur les pauvres des quatre coins du monde, pour lesquels les aliments représentent une part beaucoup plus élevée des dépenses du ménage, qui peut atteindre 50 % en moyenne dans certains pays.

Selon le FMI, le prix mondial des aliments augmentera de 10 % en 2006, surtout en raison de la hausse du prix du maïs, du blé et du soya occasionnée par la demande croissante des États-Unis pour la transformation d'aliments en éthanol et en biocarburants⁷. Cette situation a, par exemple, fait tripler ou quadrupler le prix des tortillas, soit une source majeure de protéines pour les pauvres, qui est la cause d'émeutes dans certaines régions du Mexique et qui est soumise au contrôle des prix exercé par le gouvernement. La situation pourrait aussi se révéler préoccupante pour les Canadiens puisque l'utilisation des cultures pour la production d'éthanol donne également lieu à une hausse du prix de la bière à différents endroits sur la planète.

Si les politiques visant à encourager la production d'éthanol et de biocarburants à partir de nos cultures vivrières contribuent réellement à la conservation de l'environnement en réduisant les gaz à effet de serre, elles pourraient avoir un certain mérite. Toutefois, la production d'éthanol à partir de maïs ou de blé est particulièrement énergivore et entraîne seulement de faibles réductions des émissions de gaz à effet de serre. Si 5 % des carburants utilisés au Canada provenaient de l'éthanol à base de maïs, nos émissions de gaz à effet de serre diminueraient uniquement de 0,5 %⁸. La production d'éthanol à partir du sucre, comme on le fait au Brésil, est beaucoup plus éconergétique, mais contribue à la destruction des forêts pluviales; les avantages globaux sont donc très discutables.

La subvention fédérale de l'ordre de 10 cents par litre d'éthanol correspond à une subvention d'environ 120 \$ par tonne de CO₂ de moins lorsque l'éthanol est à base de maïs.

⁴ FORGE, Frederic (2007). « Les biocarburants – Politique énergétique, environnementale ou agricole », Bibliothèque du Parlement, 8 février 2007.

<http://www.parl.gc.ca/information/library/PRBpubs/prb0637-f.pdf>

⁵ Voir le New York Times. « Oil Industry Says Biofuel Push May Hurt at Pump », 24 mai 2007. Voir également MACKENZIE, Hugh. « The problem is oil company gouging, not higher prices », Centre canadien de politiques alternatives.

<http://www.gasgouge.ca/>

<http://policyalternatives.ca/index.cfm?act=news&call=1630&pa=B736455&do=Article>

⁶ Statistique Canada. « Statistiques financières trimestrielles des entreprises », 24 mai 2007.

<http://www.statcan.ca/Daily/Francais/070524/q070524a.htm>

⁷ IMF World Economic Outlook, avril 2007, page 44.

<http://www.imf.org/external/pubs/ft/weo/2007/01/index.htm>

⁸ Voir Forge, 2007, p. 7.

Il s'agit d'une façon tout à fait inefficace de réduire les émissions de gaz à effet de serre qui est beaucoup plus dispendieuse que la réduction de la plupart des émissions de gaz à effet de serre d'autres façons comme les améliorations éconergie et les réductions dans l'industrie⁹.

La production d'éthanol à partir du maïs et d'autres cultures vivrières peut également causer l'épuisement du sol, la pollution par les fertilisants et même des pénuries d'eau. Environ quatre gallons d'eau sont nécessaires pour produire un gallon d'éthanol.

La production de biocarburants ainsi que d'éthanol à partir de cellulose, comme le bois, la paille, l'herbe et les résidus agricoles, a un meilleur potentiel écologique, mais n'est actuellement pas rentable. Les taux de subvention demeurent démesurés par rapport aux solutions de rechange.

Les subventions accordées pour l'éthanol et les biocarburants sont justifiées sur le plan politique en partie en tant que programmes de subventions agricoles, mais peu de preuves indiquent que les profits vont aux agriculteurs, encore moins aux petits agriculteurs.

Malgré une hausse des revenus provenant des cultures, le revenu total d'agriculture a chuté et les exploitations agricoles de petite taille n'ont pas tiré profit de la hausse des revenus¹⁰. Une faible proportion des nouvelles installations de production d'éthanol prévues appartiennent à des agriculteurs.

Si la politique vise réellement à soutenir les agriculteurs, il serait préférable de mettre en oeuvre un vrai programme de soutien agricole qui profiterait aux petits exploitants agricoles, qui favoriserait l'agriculture durable et qui ne pénaliserait pas les familles en les obligeant à dépenser plus en épicerie en raison de la transformation des aliments en carburant.

⁹ Estimations de RNCan selon lesquelles un mélange E-10 (10 % d'éthanol) à base de maïs produit de 3 à 4 % d'émissions de GES de moins pendant son cycle de vie, ce qui équivaut à environ 83 grammes de moins de CO₂ par litre lorsqu'il y a une subvention d'un cent par litre, soit une subvention de 121 \$ par tonne.

¹⁰ Statistique Canada. « Revenu agricole net 2006 », Le Quotidien, 28 mai 2007.

<http://www.statcan.ca/Daily/Francais/070528/q070528a.htm>

Divergence de l'inflation par province et catégorie de revenu

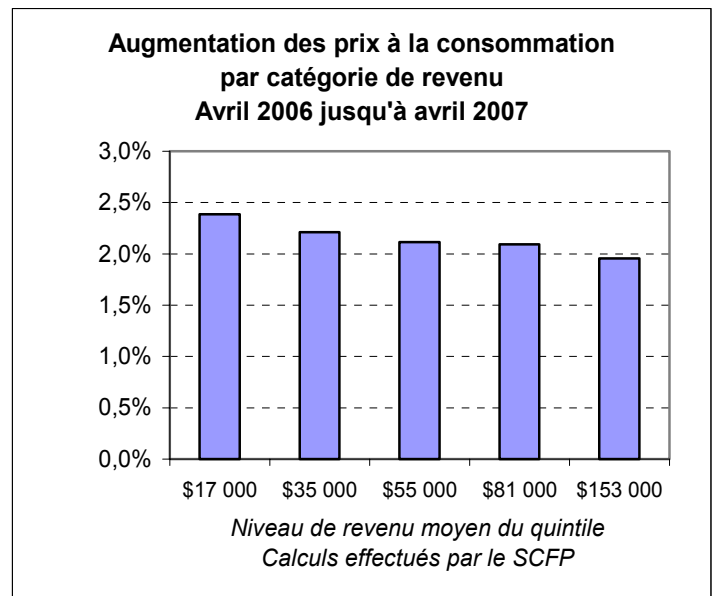
L'inflation de l'indice du prix à la consommation varie grandement au Canada : il passe de 1,1 % au Nouveau-Brunswick et atteint 5,5 % en Alberta. La Saskatchewan est la seule autre province que l'Alberta où le taux d'inflation est supérieur à la moyenne nationale, soit une augmentation de 2,4 % en avril.

Les prix à la consommation en Nouvelle-Écosse, à Terre-Neuve, à l'Î.-P.-É. et au Québec augmenteront tous d'une moyenne de 1,4 % alors que l'augmentation était de 1,8 % en Ontario, 1,9 % en C.-B. et 2,2 % au Manitoba. Le tableau ci-dessous montre le taux d'inflation moyen annuel à ce jour par province et principale ville au Canada.

À l'échelle régionale, les pressions inflationnistes du Canada sont en grande partie alimentées par la prospérité de l'économie albertaine. Le taux d'inflation moyen du Canada à l'extérieur de l'Alberta s'établissait à 1,7 % en avril, bien inférieur au taux cible de la Banque du Canada de 2 %. La moyenne annuelle à ce jour pour le Canada à l'extérieur de l'Alberta atteint seulement 1,5 %. Il est beaucoup plus logique de ralentir la croissance excessive dans le secteur des sables bitumineux que de punir le reste de l'économie en imposant des taux d'intérêt plus élevés et en augmentant la valeur du dollar en raison de l'augmentation des prix en Alberta.

Ces chiffres visent des taux d'inflation moyens qui sont utilisés à titre d'estimation pour le changement dans le coût de la vie. Toutefois, le coût de vie de chaque ménage connaîtra des changements différents selon leur niveau de revenu, leurs dépenses, les changements de prix à l'échelle locale et les choix qu'ils peuvent exercer. Malheureusement, Statistique Canada ne produit pas d'indice de prix régulier pour les différents échelons de revenus; il est néanmoins possible de produire des estimations en se fondant sur les régimes de dépense illustrés dans l'*Enquête sur les dépenses des ménages* pour différentes catégories de revenus.

Ces calculs, fondés sur les changements de prix des composantes majeures de l'indice du prix à la consommation (IPC), indiquent que les catégories de revenu inférieures ont connu des augmentations plus importantes du coût de la vie par comparaison aux catégories de revenu supérieures.



Vingt pour cent des ménages appartenant aux plus faibles catégories de revenu au Canada (revenu moyen ~ 17 000 \$) ont subi des augmentations de prix de l'ordre d'environ 2,4 % par comparaison à 2,1 % dans les catégories de revenu moyen (moyenne de 55 000 \$) et 1,95 % dans les catégories de revenu supérieures (moyenne de 153 000 \$) selon ces calculs.

Ces estimations, à l'instar de l'IPC, sont fondées sur les ratios de dépense de la « consommation actuelle » totale. Les augmentations du prix à la consommation entraînent des répercussions beaucoup plus importantes sur les ménages de la catégorie de revenu moyen et inférieur parce que leur régime de dépense représente une proportion plus élevée de leurs revenus puisqu'ils ont moins tendance à épargner. Une mesure plus précise du coût de la vie tiendrait compte de ces autres facteurs, ajustant également l'impôt sur le revenu, les contributions au régime de retraite et les placements.

Survol de l'inflation

Les grandes banques ont récemment toutes augmenté leurs prévisions d'inflation au Canada pour l'année en cours et la suivante.

Les plus récentes prévisions effectuées par les grandes banques prévoient que l'indice du prix à la consommation canadien passera du 1,6 % prévu au commencement de l'année jusqu'à une moyenne de 2,2 % en 2007. Les plus récentes prévisions le portent à un niveau encore supérieur, jusqu'à 2,5 %. Pour 2008, il est prévu que l'IPC atteigne une moyenne de 2,3 %, en hausse à partir de la moyenne prévue de 2,0 % au début de l'année.

Malheureusement, les grandes banques n'ont pas encore diffusé de prévisions à jour pour les économies provinciales qui tiennent compte de ces tendances récentes en matière de prix. Toutefois, si la tendance actuelle se maintient, il est prévu que l'IPC de l'Alberta atteigne une moyenne de 4 % jusqu'à 5 % au cours de l'année; en ce qui concerne le taux d'inflation en C.-B., Saskatchewan et au Manitoba, il devrait être légèrement supérieur à la moyenne nationale et légèrement inférieur à la moyenne nationale en Ontario, au Québec et dans la plupart des provinces de l'est du Canada.

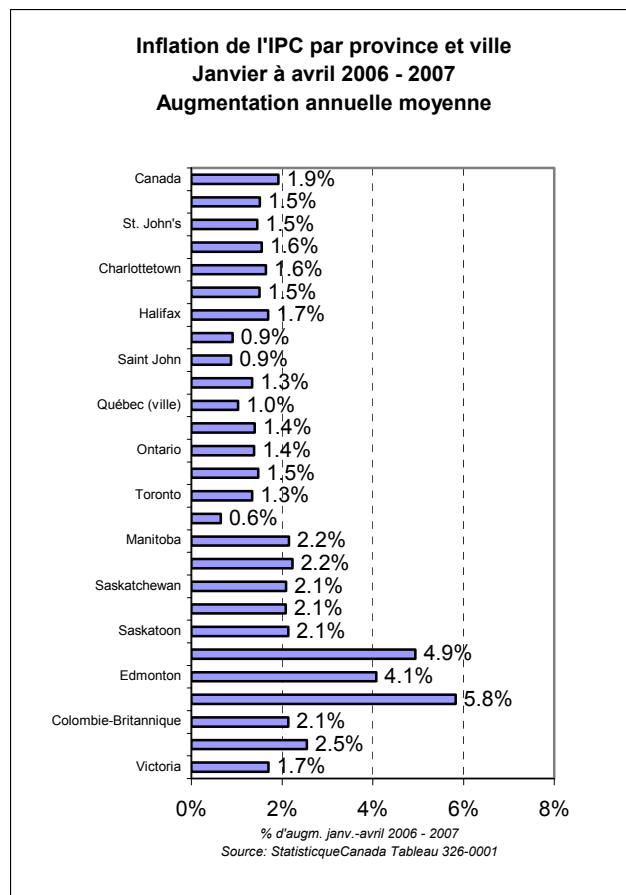
Les prix de l'énergie et des aliments sont les éléments les plus instables des prix à la consommation. Ils ont tendance à fluctuer énormément en raison du climat et des conditions du marché. Ils continueront de fluctuer; toutefois, une grande partie des tendances récentes semble se maintenir et vouloir demeurer à plus long terme.

- L'utilisation d'aliments pour produire du carburant à l'éthanol, attribuable à des subventions publiques et aux règlements, continuera de pousser à la hausse le prix des aliments.
- Même si les prix au comptant et à venir du pétrole brut se situent au milieu des 60 \$US, le prix de l'essence à la pompe au Canada dépasse en moyenne 1,00 \$ le litre et est d'environ 15 à 20 % supérieur à ce qu'il devrait être, selon les marges de profit régulières¹¹. Les pétrolières limitent la capacité de raffinage, ce qui contribue à maintenir les prix élevés.

¹¹ Voir Hugh Mackenzie, *Gas Price Gouge, the Sequel*. Centre canadien de politiques alternatives.
<http://www.gasgouge.ca/index.php> ;
<http://policyalternatives.ca/Reports/2007/05/ReportsStudies1624/>

- Les prix de vente des maisons devraient s'accroître d'une moyenne de 9,6 % cette année et d'environ 5 % en 2008 selon la Société canadienne d'hypothèques et de logement et l'Association canadienne de l'immeuble.

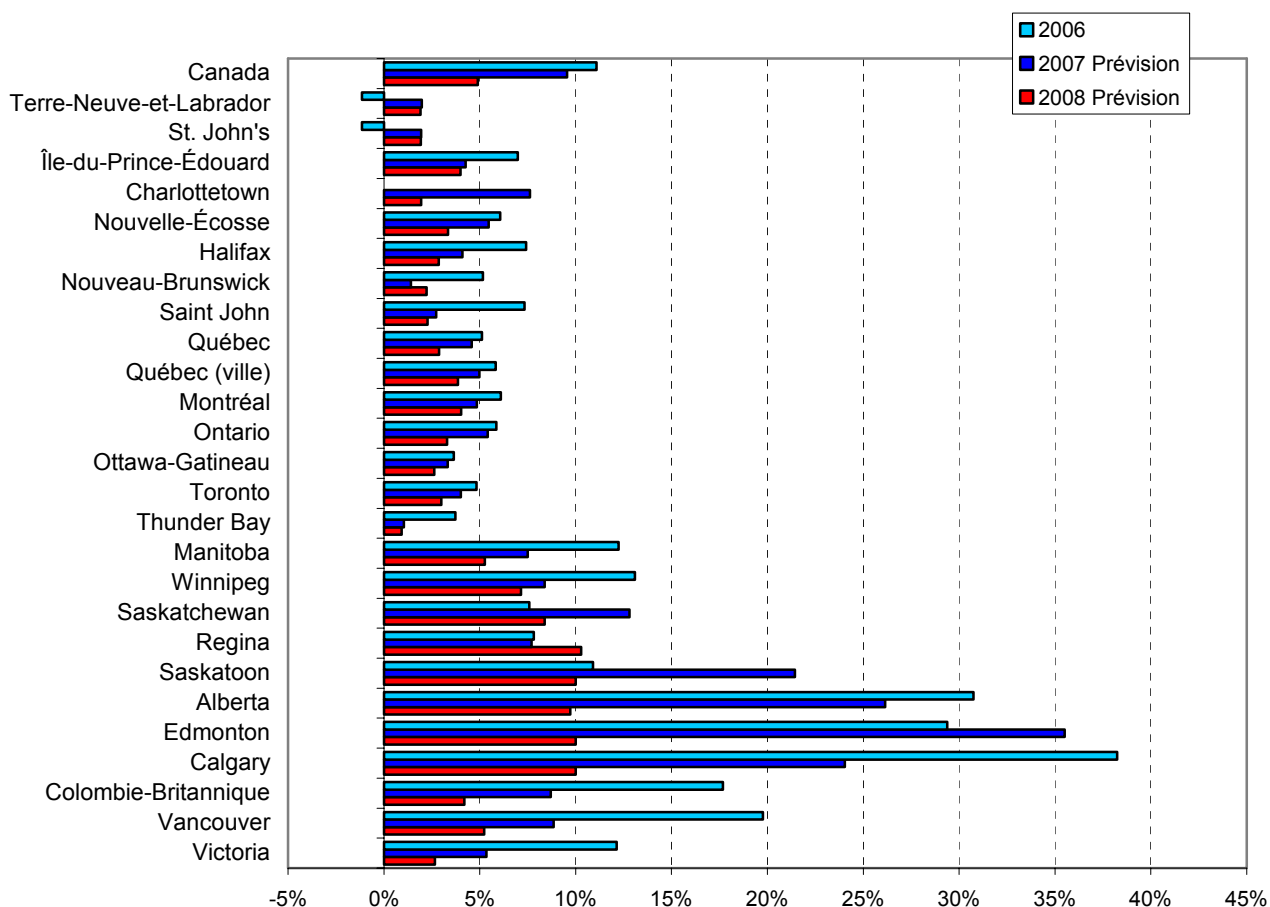
Les augmentations de prix des aliments, de l'essence et du logement entraînent une incidence proportionnellement supérieure sur les familles à faible revenu et à revenu moyen.



Documentation afférente :

- Le CFP offre un calculateur de l'inflation accessible en ligne qui permet de calculer les taux d'inflation annuels pour l'ensemble des provinces et les villes majeures du Canada à des années différentes : <http://www.cupe.ca/cpicalculator.php>
- Statistique Canada offre gratuitement l'accès à des statistiques et à des analyses sur les plus récents taux d'inflation de même que des résumés statistiques : http://www.statcan.ca/francais/Subjects/Cpi/cpi-en_f.htm
<http://www.statcan.ca/francais/freepub/62-001-XIB/62-001-XIB2007001.htm>
- Les perspectives du marché de l'habitation de la SCHL pour connaître les prévisions de prix des maisons : <http://www.cmhc-schl.gc.ca/fr/prin/remaha/pran/index.cfm>

Augmentation moyennes du prix de reventes des maisons Provinces et grandes villes



Source: SCHL, Perspectives du marché de l'habitation 2007T2

Augmentation salariale des fonctionnaires

Les règlements salariaux conclus dans le premier trimestre de 2007 continuent d'offrir aux employés syndiqués des gains salariaux réels accrus. Les augmentations de la base salariale moyenne des conventions majeures consolident les gains jusqu'à 3,1 %, une augmentation par rapport à la moyenne de 2,5 % réalisée en 2006.

Les travailleurs du secteur public ont obtenu de plus grands gains, où le rajustement salarial moyen est passé de 2,6 % en 2006 pour atteindre 3,3 % au cours du premier trimestre.

Les augmentations salariales dans le secteur privé sont issues de conventions conclues en Saskatchewan qui prévoient des augmentations annuelles moyennes de 4 % sur trois ans (y compris les travailleurs municipaux du SCFP) et une augmentation moyenne annuelle de 4,2 % pour les aides-enseignants du SCFP à l'Université de Toronto.

Les rajustements salariaux s'élèvent en moyenne à 3,1 % dans le secteur de l'éducation, de la santé et des services sociaux et des services d'utilité publique. Les travailleurs du secteur des transports ont obtenu des augmentations annuelles moyennes de 3,2 % au cours du premier trimestre; ce pourcentage ne comprend pas le règlement en arbitrage du SCFP conclu avec Air Canada en avril. L'augmentation moyenne des travailleurs des secteurs de l'information et de la culture au cours du premier trimestre s'élevait à 1,6 %.

Soixante-dix pour cent des travailleurs du secteur public ont obtenu des augmentations salariales variant entre 3 % et 3,9 % et vingt pour cent ont obtenu des augmentations variant entre 4 % et 4,9 %.

Les augmentations salariales dans le secteur privé étaient plus faibles, passant de 2,1 % en 2006 jusqu'à 2,6 % au cours du premier trimestre de 2007.

Les rajustements salariaux dans le secteur privé ont varié considérablement, passant d'une baisse salariale à la première année de l'ordre de 14 % chez les exploitants d'abattoirs du Québec à un accord prévoyant une augmentation annuelle moyenne de 6,6 % sur deux ans chez les travailleurs de la construction dans le nord de l'Alberta et des T. N.-O.

À l'échelle régionale, les gains salariaux moyens de 15 % prévus dans les règlements majeurs du premier trimestre en Saskatchewan ont été suivis d'augmentations moyennes de 3,5 % en Alberta et de 3,1 % au Nouveau-Brunswick. L'Ontario, le Québec et l'Île-du-Prince-Édouard se partagent des augmentations moyennes de 3 %. Les règlements salariaux ont atteint en moyenne 2,7 % au Manitoba au cours du premier trimestre, 2,3 % en Colombie-Britannique et 1,8 % en Nouvelle-Écosse.

Les conventions conclues prévoient un certain nombre de dispositions relatives au partage des profits, à la productivité et à la rémunération au mérite de même que des ajustements et des dispositions relatives au recrutement et au maintien en poste, particulièrement dans les professions du secteur de la santé. Les conventions prévoient une utilisation accrue des comptes de dépense en santé, le recours à des comités patronaux-syndicaux et l'inclusion d'arrangements de travail souples et de dispositions relatives aux congés dans un certain nombre de conventions.

Augmentations moyennes des salaires dans les grands secteurs par année

	2004	2005	2006	2007 T1
Tous	1,8	2,3	2,5	3,1
Secteur public	1,4	2,2	2,6	3,3
Secteur privé	2,2	2,4	2,1	2,6

Ententes moyennes sur les salaires par province

	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Multi Prov.	Jur. féd.
2004	1,0	2,4	4,7	4,1	2,6	3,0	2,6	1,0	3,1	-1,6	2,7	1,6
2005	2,1	2,5	3,2	3,0	1,6	2,7	2,9	1,9	3,0	0,5	4,1	2,6
2006	1,7	2,7	3,1	2,9	1,8	2,5	2,6	2,1	3,4	2,4	3,5	2,3
2007 Q1	-	2,9	1,8	3,1	2,9	2,9	2,7	4,0	3,5	2,3	6,6	2,8

Augmentations moyennes des salaires par industrie

Industrie	2004	2005	2006	2007 T1
Primaire	2,9	2,3	2,7	3,0
Services publics	3,1	2,6	2,3	3,1
Construction	2,7	2,5	3,5	2,9
Manufacturière	2,4	2,4	2,0	0,7
Gros et détail	1,4	1,9	1,1	1,4
Transport	0,6	2,9	2,1	3,2
Information et culture	2,7	2,4	2,5	1,6
Financement et services professionnels	1,3	2,3	2,5	2,0
Éducation, santé et services sociaux	0,9	2,1	2,5	3,1
Divertissement et hébergement	2,7	1,9	2,9	2,6
Administration publique	2,5	2,4	2,8	4,0

Source : Ressources humaines et Développement des compétences Canada, rajustements salariaux [en date du 30 mai 2007]
http://www.hrsdc.gc.ca/en/lp/wid/adj/01wage_adj.shtml

as*mf/sep491

le 18 juin 2007

S:\Research\WPTEXT\ECONOMY\Economic Climate\Economic Climate - 2007\June 2007\Economic Climate Vol.4 No.2-fr.doc